



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 22 février 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 12 membres – 1 procuration – 13 votants

Développement économique

388/2024 Attribution d'un prêt d'honneur (convention IAC)

Mme HESTIN Noëllie expose :

Conformément aux délibérations n° 94/2021 et n° 112/2021, la Communauté de communes du Val d'Argent s'est engagée à doubler le montant d'intervention d'Initiative Alsace Centrale pour les créateurs/repreneurs d'activités de la vallée.

Lors du comité d'agrément d'IAC du 25 janvier 2024, un prêt d'honneur de 5.000 € a été accordé par l'association à Madame Elodie DODIN pour la reprise du bar-tabac le Saint Claude à Lièpvre.

Le Conseil Communautaire

APPROUVE le déblocage de la somme de 5 000 € pour venir en soutien du projet de reprise de Madame Elodie DODIN.

AUTORISE le Président à signer la demande de versement correspondante.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

La secrétaire de séance,

Maud PETITDEMANGE

Le Président,
Communauté de
Communes
Val d'Argent

Jean-Marc BURRUS

